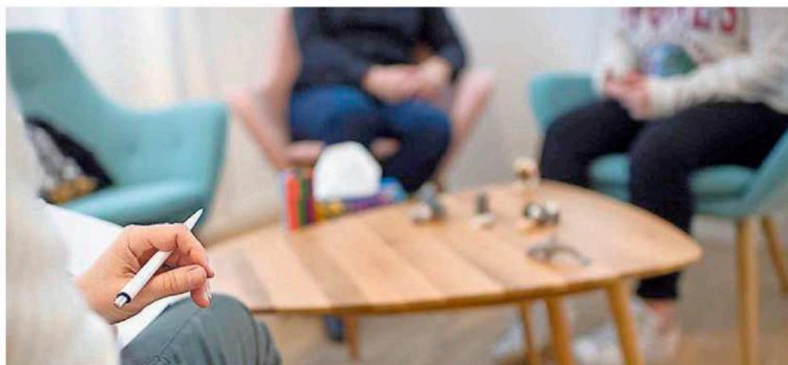


MOUTIER

Un cabinet de pédopsychiatrie ouvrira ses portes en septembre

Alors que la région souffre d'un manque chronique de personnel qualifié, le Réseau de l'Arc recrute et développe son offre de soins en pédopsychiatrie, avec l'ouverture d'une consultation ambulatoire. Un cabinet s'installera le 1^{er} septembre prochain, en plein cœur de Moutier.



Le nouveau cabinet de pédopsychiatrie se situera dans le centre-ville de Moutier. Les locaux sont en travaux. PHOTO KEY

Bonne nouvelle pour le Jura bernois, alors que la pénurie de médecins qualifiés fait souffrir le domaine de la psychiatrie: le Réseau de l'Arc a ouvert une consultation ambulatoire de pédopsychiatrie dans la cité prévôtoise. Le service a d'ores et déjà ouvert ses portes depuis quelques semaines maintenant au Médicentre de Moutier. Il prendra bientôt ses quartiers dans un nouveau cabinet de pédopsychiatrie, sur le point de naître, avec les premières consultations prévues dès le 1^{er} septembre.

«Les locaux se situent dans le centre-ville de Moutier et les travaux devraient prendre fin à la mi-août», fait savoir le D^r Alain Kenfak, directeur médical du Réseau de l'Arc. Les consultations se tiendront au Médicentre de Moutier jusqu'au 31 août, le temps de terminer l'aménagement du nouveau cabinet, situé juste à côté, dans un environnement spécialement pensé pour accueillir de jeunes patients.

«Cette nouvelle consultation de pédopsychiatrie complète les activités de l'Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents (UHPA) de Moutier, avec l'ambition de créer une filière de soins inté-

« Nous sommes toujours en train de chercher et de consolider des solutions. »

grés pour nos jeunes patients», relève le Réseau de l'Arc dans un communiqué. En plus de contribuer à l'amélioration du bien-être et de la santé mentale de la jeune population, l'offre répondra à un grand besoin dans la région, en lien avec les autres activités du groupe médical réunissant plusieurs hôpitaux de l'Arc jurassien, selon ce dernier.

Recrutements en cours
«En sus d'une plus grande capacité d'accueil qu'au Médicentre de Moutier, davantage de prestations seront proposées dans les nouveaux locaux», annonce Alain Kenfak. Des psychologues et des thérapeutes seront notamment en-

gagés dès le mois de septembre, en plus des médecins déjà présents.

«Le personnel actuellement au Médicentre, à savoir un médecin-chef, un médecin et une infirmière, se déplaceront dans le futur cabinet. Des recrutements sont également en cours», informe le docteur. Et le Réseau de l'Arc semble avoir réussi l'impossible dans le domaine de la pédopsychiatrie: déjà deux médecins cadres ont été trouvés et un troisième reste à confirmer.

«Les deux premiers viennent de la région et le troisième vient d'ailleurs», précise Alain Kenfak. Ces derniers devraient avoir entre trois et quatre personnes chacun sous leurs ordres.

«On aura une plus grande capacité d'accueil qu'aujourd'hui, c'est certain. D'autant plus qu'il n'y avait pas encore cette activité ici il y a deux mois. Mais je ne dis pas que cela va résoudre entièrement le problème, car les places vont vite être prises», avertit le directeur médical, qui ne veut donner de faux espoirs ni aux Prévôtois, ni aux Bernois, ni aux Jurassiens.

«Aucun accord n'a encore été conclu avec le canton du Jura en lien avec la crise qu'il traverse, mais on ne refusera jamais de Jurassiens au cabinet», rassure-t-il.

Les urgences jurassiennes toujours en crise

Une bonne nouvelle, certes, mais qui ne change donc rien à la complexité de la situation au niveau des urgences pédopsychiatriques dans le canton du Jura. Pour rappel, les départs, le 30 avril dernier, des deux

médecins-chefs du Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents (CMPEA), sans qu'ils aient de remplaçants, a engendré une situation de crise.

Alors que cet établissement se voyait dans l'impossibilité d'offrir des prestations médicales, le Département cantonal de la santé avait établi en urgence un plan de garde, grâce à l'implication de l'Hôpital du Jura et du Réseau de l'Arc à Moutier. La solution transitoire ne devait durer que quelques semaines.

Depuis, la situation n'a pas changé, informe le ministre jurassien de la santé Jacques Gerber: «Nous sommes toujours en train de chercher et de consolider des solutions. Mais c'est tant mieux si on dispose de ressources supplémentaires pour soigner certains patients jurassiens. Je ne peux que saluer la démarche», conclut-il.

INÉS BARTLOME

EN BREF

Zones bleues entre parenthèses

SAINT-IMIER La ville se met une nouvelle fois à l'heure estivale en matière de parcage. Le Conseil municipal a décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue durant cinq semaines, du lundi 8 juillet au samedi 10 août compris. Les automobilistes pourront ainsi garer leur véhicule dans les zones bleues au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire. **IB**

Balade dans les bois

LA NEUVEVILLE Une balade dans les bois environnant La Neuveville, baptisée *Le Rallye de la Sorcière* et proposée par le Parc Chasseral et Graines de curieuse, attend les familles et enfants de tous âges demain de 10 h à 14 h. Ces derniers découvriront la nature à travers des activités créatives. Départ au chemin de la Cascade et inscriptions par mail à contact@graines-de-curieuse.ch. **IB**

Au son des orgues



BELLELAY Demain à 17 h 30, l'Abbatiale résonnera des notes du nouvel organisiste de la Stadtkirche de Bienne, Age-Freerk Bokma. Son récital d'une demi-heure marquera l'ouverture des «Concerts au balcon», donnés par des organistes de la région. Le concert sera précédé d'une visite guidée de l'exposition *l'Effet de serre*, à 16 h. Entrée libre, collecte. **IB**

Les solex en course

DIESSE Adrénaline et rires attendent le public et les 54 participants à la course annuelle de Solex demain de 11 h à 17 h sur le plateau de Diesse, au circuit du Tessenberg. La course, d'une durée de 6 h, est divisée en deux catégories: celle des Solex classiques et celle des Solex dits «stunings». «Et là, c'est la guerre», image Olivier Mathis, un des membres fondateurs de la course.

«Plus la course avance, plus les participants perdent des pièces», rit-il avant d'indiquer qu'il ne faut éviter en rien le départ de la course, qui n'a jamais eu autant de participants inscrits en 20 ans. Musique et restauration possible sur place. **IB**



Parfois, il faut de l'aide. ARCHIVES

Moutier à Venir appelle le Jura à dire non au concordat

TRANSFERT DE MOUTIER

Moutier à Venir, deuxième grand parti au Conseil de ville prévôtois et unique force à obédience antiséparatiste au sein du cénacle, appelle au rejet du concordat réglant le transfert de la ville dans le canton du Jura. Celui-ci sera soumis au verdict des urnes le 22 septembre dans les cantons de Berne et du Jura.

Une discussion de fond au Nord

En juin dernier, un comité interpartis s'était formé au sein du Conseil de ville de Moutier pour défendre l'approbation du concordat. Moutier à Venir était la seule force à ne pas avoir rejoint cette entité. Face à la presse hier, plusieurs élus du mouvement ont tenu à préciser la position du parti.

Celui-ci souligne vouloir s'adresser tout particulièrement aux citoyens du canton du Jura. «Le rattachement de Moutier au Jura est parfois comparé à un mariage.

Si Moutier s'est exprimée favorablement à deux reprises, ce n'est pas le cas de l'autre partie qui doit quand même exprimer son consentement. Les Jurassiens ne l'ont pas encore fait à ce jour», estime Benoît Marchand, élu au Conseil de ville.



Les conseillers de ville Pascale Gerber, Francis Pellaton, Benoît Marchand et Francis Carnal (de g. à dr.) ont présenté la position de leur parti. STÉPHANE GERBER

Relevant que certaines craintes et doutes, au niveau financier notamment, se sont fait entendre du côté jurassien ces dernières semaines, le parti dit regretter l'absence de discussions de fond sur la question au nord de la Roche Saint-Jean et souhaite engendrer «un débat sain et une réflexion à ce sujet».

N'est-ce pas étonnant de voir des représentants de l'électorat antiséparatiste s'inquiéter ainsi du sort des Jurassiens? «On s'en soucie sincèrement. Notre région est de toute façon liée au Jura. Si celui-ci se casse la gueule financièrement, cela sera mauvais pour nous aussi.»

Coûts jugés trop importants

Les élus de Moutier à Venir insistent sur l'argument financier, principale raison de leur rejet du concordat. «Les coûts du transfert puis ceux du fonctionnement du canton à court et moyen termes ne seront pas tenables pour le Jura.» Et d'ajouter: «Nous ne voulons pas que Moutier entre dans le canton du Jura, puis que les projets en découlant ne puissent se faire car ils suscitent l'opposition de certains districts et des syndicats ou associations diverses.»

Alors que les gouvernements et parlements des deux cantons ont déjà largement approuvé le concordat, de même que la Commission parlementaire

spéciale mixte pour l'accueil de Moutier qui l'a soutenu à l'unanimité, pareil débat n'arrive-t-il pas trop tard? «C'est maintenant que la population jurassienne est appelée à se prononcer. Avec le temps qui passe, on découvre ce que le transfert va vraiment coûter. Lors de la deuxième lecture du concordat, on ne se rendait pas encore compte de tout, il y a des chiffres qu'on ne connaissait pas encore», estime Francis Pellaton, président de Moutier à Venir et membre, avec Benoît Marchand, de la Commission spéciale mixte. Et Francis Carnal, élu du parti et ancien UDC, de poursuivre: «On ne voudrait pas être considéré comme le petit dernier, l'enfant gâté et que le mécontentement des Jurassiens nous retombe dessus.»

«Le concordat sera accepté»

Hier, les élus de Moutier à Venir ont encore reconnu «le bon travail fourni par ceux qui travaillent et qui pilotent ce projet titanique qu'est ce transfert». Et Benoît Marchand de conclure: «Nous souhaitons engendrer ce débat, pour que le peuple jurassien puisse aussi valider les engagements du Gouvernement jurassien. Mais soyons francs, je pense que le concordat sera accepté haut la main.» **CB**